



AGRICULTURE

## Une formation auprès des agriculteurs pour découvrir la biodiversité

Pour accompagner les agriculteurs qui souhaitent agir en faveur de la biodiversité, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault leur propose une formation dans le cadre de son atlas de la biodiversité communautaire (ABC).

Publié le 18 février 2022

### Un groupe pilote de volontaires

Durant trois semaines, un groupe pilote de quatre agriculteurs volontaires participe à cette première session. Dispensée par les Ecologistes de l'Euzière, elle a pour objectif la découverte de la biodiversité, de son rôle pour l'agriculture et d'établir un diagnostic de la qualité des infrastructures agro-écologiques pour les améliorer. Dans un premier temps, **les agriculteurs se sont réunis le 15 février au domaine des Conquêtes à Aniane.**

Les agriculteurs ont pu **renforcer leurs connaissances, découvrir les éléments du paysage agricole et leur lien**

avec les plantes et animaux remarquables qui jouent un rôle pour l'agriculture (par exemple, l'aubépine qui favorise la venue de pollinisateurs ou les chauves-souris qui consomment le ver de la grappe). Les participants ont également abordé le fonctionnement écologique des paysages agricoles et des infrastructures agro-écologiques (IAE) telles que les haies, les mares et les bandes enherbées.

**Le 16 février, les agriculteurs ont été accueillis dans les locaux de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault** pour une journée de formation aux méthodes d'inventaire, de diagnostic et de saisie des données collectées sur ordinateur. L'occasion d'aborder le nombre, la localisation, l'état, la qualité et la fonctionnalité des IAE, ainsi que de réfléchir aux moyens les plus adéquats pour accueillir et favoriser la biodiversité chez les exploitants volontaires.

## Deux semaines de diagnostic autonome

Grâce aux techniques et aux connaissances acquises lors des deux premiers jours de formation, les agriculteurs peuvent désormais réaliser le « **diagnostic biodiversité** » de leur exploitation en toute autonomie durant deux semaines. Ils vont cartographier toutes les IAE en vue de les améliorer (par exemple en fauchant moins les bordures de leurs parcelles) ou d'en créer de nouvelles (pose d'abris à chauves-souris ou de nichoirs à oiseaux...).

## Restitution et échanges

**La troisième et dernière journée de formation se déroulera le 1er mars au mas de Daumas Gassac à Aniane.** A l'occasion de cette journée, ils vont partager leurs résultats et échanger entre eux et avec les animateurs de l'atlas de la biodiversité concernant les difficultés rencontrées et points facilitateurs. Enfin, ils pourront en savoir plus sur les financements, appuis techniques et ressources à leur disposition afin de mettre en place les outils qui vont favoriser la biodiversité sur leur exploitation.

## Et après...

**La Communauté de communes Vallée de l'Hérault et les Ecologistes de l'Euzière vont assurer un accompagnement individuel auprès des agriculteurs ayant participé à la formation,** notamment un suivi de la présence de chauves-souris sur les parcelles et une aide à la mise en place d'actions favorables à la biodiversité telle que la plantation d'arbres, la pose d'abris à chauves-souris ou de nichoirs à oiseaux. La communauté de communes propose deux nouvelles sessions de formation, à l'automne prochain et durant 2023, à destination d'autres participants volontaires.

Intéressé par cette formation ? **Faites-vous connaître en contactant la communauté de communes : abc@ccvallerherault.fr - 04 67 62 66 79**



BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ

34150 GIGNAC

HORAIRE D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

 **04 67 57 04 50**

 **CONTACTEZ-NOUS**